



RENCONTRE DEBAT - EXPLORATION

LES APPORTS DE L'URBANISME CULTUREL ET DES APPROCHES SENSIBLES POUR LA RÉORIENTATION ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES

Emma DELAUNAY : On va écouter d'autres témoignages avec d'autres actions, d'autres outils, d'autres processus aussi qui ont évolué. Mais avant, Amandine, vous avez un petit message pour le public.

Amandine LE CORRE : On se remet en selle. Vous allez écouter des témoignages et après ces temps de témoignages, il y aura un temps d'échange entre les interlocuteurs, interlocutrices et vous. Et là, l'enjeu, c'est comme le monsieur vient de le faire, de faire des préconisations. En fait, très habituellement, nous, en tant qu'être humain, nous avons l'habitude de faire l'avocat du diable, c'est-à-dire : « ça aurait été bien, mais bon, bof quoi. Ça aurait été mieux si, voilà quoi ». Bref, on aura tendance à tirer plutôt les projets vers le bas.

L'idée, c'est, non pas de penser comme ça, mais plutôt de tirer les projets vers le haut et d'avoir plutôt une posture de l'avocat de l'ange en se disant : ces projets, comment les fait-on passer à un niveau supérieur ? et donc on vous remettra en petit groupe, les petits groupes qui se sont formés tout à l'heure, et donc vous aurez de nouveau un petit temps de conciliabule, où là, la formulation, c'est : « j'ai adoré ce projet parce que ... et il serait encore mieux avec... Il n'y a pas le mot « mais », c'est important qu'il n'y ait pas le mot « mais », parce que ça veut dire que la première tronçon de la phrase n'est pas bon et donc j'insiste sur cette formulation-là, donc « j'ai vraiment adoré ce projet et il serait encore mieux avec », ou « je peux vous conseiller de » d'avoir ce jeu aussi de co-construction de ces projets-là, parce que je pense que dans vos pratiques, que ce soit du côté culturel, que ce soit du côté artistique, ou urbanistique, paysagisme, etc., vous avez aussi des choses à apporter et l'idée, c'est d'avoir ce jeu-là ensemble, du coup, après-coup des témoignages.

Benoît BOUSCAREL : Je vais vous présenter Lucie DELAHAYE ; Bonjour. Merci d'être avec nous. Vous travaillez à l'Agence d'urbanisme du Pays de Saint-Omer, qui a une particularité, cette agence d'urbanisme, j'imagine que certains et certains d'entre vous le savent déjà, mais elle porte le label « art et histoire », ou elle bénéficie du label « art et histoire » et donc ça lui donne une fonction peut-être particulière ou aussi peut-être des missions particulières.

Vous allez nous raconter Lucie, comment vous saisissez vous de ce label, Lucie, pour engager l'urbanisme culturel ?

Lucie DELAHAYE : Bonjour. Ce que je vais peut-être vous proposer aujourd'hui, pour commencer, c'est un petit point sur ce qu'est le label « ville et pays d'art et d'histoire ». J'imagine

que certains d'entre vous ne connaissent pas. Après on va voir ce que ça donne à Saint Omer. Qu'est-ce que ça lui apporte ? Quel est le portage qui est fait ? et voir un peu comment on met en musique, le domaine du patrimoine, de l'art, de la culture et de l'urbanisme. On va commencer par un petit point sur le label « ville et pays d'art et d'histoire ». Le label « ville et pays d'art et d'histoire » c'est une attribution du ministère de la culture, soit à une ville, et dans ce cas-là, on va parler d'une « ville d'art et d'histoire », ou à un « pays d'art et d'histoire » et là ça concerne différentes communes qui se sont engagées dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs mais aussi du jeune public à son patrimoine. Aujourd'hui il faut savoir qu'en France nous sommes sur 123 villes d'art et d'histoire et 80 pays d'art et d'histoire. C'est un label quand même assez répandu sur notre maillage national.

Les objectifs. On va les fixer de suite. Donc il y en a quatre. Finalement le premier : Étudier le territoire, comment ? et bien par la réalisation de travaux de recherche, qui finalement vont contribuer à mieux éclairer les connaissances du territoire et à être utilisés dans le cadre des documents d'urbanisme. Là déjà, on voit dans le premier objectif ce petit lien comme ça entre patrimoine et culture. Le deuxième objectif d'un label VH, c'est finalement de mettre en valeur les patrimoines, et on parle bien des patrimoines, puisqu'il s'agit en effet des patrimoines bâties, patrimoines naturels, qu'ils soient anciens, qu'ils soient contemporains, qu'ils s'agissent des centres, des périphéries, mais aussi des savoir-faire ou encore des patrimoines immatériels.

Donc ça englobe quand même un panel assez large finalement de patrimoines. Le troisième objectif, ça va être de la sensibilisation, sensibiliser aussi bien les habitants que les visiteurs, en particulier le jeune public, qui va bénéficier d'actions spécifiques, des ateliers notamment au sein des écoles. Et puis le quatrième objectif, ça va être un dialogue qui va se faire avec les habitants, notamment par le biais de publications, mais aussi de visites d'ateliers, on y reviendra par la suite. L'idée, c'est vraiment de leur mettre à disposition des outils de compréhension et de médiation de ce patrimoine.

Donc maintenant qu'on a pu poser un petit peu cette définition des villes et pays d'art et d'histoire, on va voir comment ça s'organise à Saint-Omer. Alors, donc Saint-Omer, comme on l'a dit, c'est la seule agence d'urbanisme qui en France porte le label « pays d'art et d'histoire ». Il faut savoir que traditionnellement, c'est

plutôt porté par la ville concernée, labélisée en tant que telle, voire un syndicat ou un office de tourisme. Donc là, l'idée, c'est de vous expliquer un petit peu le petit cheminement qui s'est fait à Saint-Omer et pourquoi finalement le label est porté par une agence d'urbanisme. Alors, il faut savoir que dès le départ, l'agence d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer était, sur le territoire, un outil d'ingénierie privilégié au niveau intercommunal.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT, le schéma de cohérence territoriale du Pays de Saint-Omer, on a confié le portage du label en 2013-2014 à l'agence et l'objectif, il était double finalement. Il y avait un objectif pour le label, un objectif pour l'agence. Il fallait que ce soit un petit peu donnant donnant. Donc au niveau du label, l'idée était de lui conférer en tant que tel un statut d'ingénierie active dans les politiques culturelles mais également en matière d'aménagement et d'urbanisme. Et puis pour l'agence, c'était de compléter son panel de compétences avec les domaines de la culture et de l'éducation artistique. Comment a-t-on fait tout ça ?

On a mis à profit une complémentarité avec l'ingénierie déjà existante, qui est très très large, urbanisme, planification, infographie, connaissance territoriale, géomatique, et j'en passe. Et puis on a mis en commun notre fonctionnement. Donc on a fusionné les équipes, il n'y avait plus une équipe agence, une équipe pays d'art et d'histoire, mais une équipe unique. Et puis on a aussi mis en commun nos moyens techniques et matériels.

Alors sur la slide d'après, je vous ai remis à titre informatif une petite carte du territoire. Vous voyez qu'au sud du territoire, il y a des parties qui sont détournées mais qui sont encore en blanc. Il faut savoir que cette labélisation, elle n'est attribuée que pour 10 ans et tous les 10 ans, il faut redéposer un projet de convention. Donc soit on renouvelle le label tel quel avec le même périmètre, soit on le revoit à la baisse puisque finalement certaines communes ne se sont pas forcément retrouvées dans les objectifs du label, ou soit on le revoit à la hausse. Et là pour le coup, c'est ce qui va se passer en 2024, puisqu'on est en train de préparer le dossier d'extension du label.

Et les zones qui sont en blanche au sud seront donc à l'orée 2024 labélisées à leur tour. On sera donc plus sur 32 communes mais sur 53 communes labélisées. Alors on peut revenir sur les enjeux du pays d'art et d'histoire de Saint-Omer. Donc une grosse importance liée à l'idée de pédagogie de lien avec les habitants. On retrouve ça dans « sensibiliser les habitants à la richesse de leurs territoires ». L'idée c'est vraiment d'en faire des acteurs du label, des ambassadeurs aussi finalement, puisque l'idée de ce label, qui pour le grand public peut être méconnu, et que chacun puisse en parler autour de soi et qu'il y ait un petit peu cet effet de vague et que petit à petit il y a un sentiment d'appartenance à ce label.

C'est ce que l'on retrouve d'ailleurs dans le deuxième objectif : développer une politique culturelle de qualité et puis veiller à s'inscrire dans

les politiques culturelles de l'Etat, de la Région, du Département. Au niveau du troisième objectif : soutenir l'attractivité résidentielle et économique du territoire en préservant et en valorisant le cadre de vie. Et puis le quatrième objectif : participer à un développement équilibré du territoire. On pense notamment à veiller à une uniformisation à la fois sur l'urbain, le rural et puis à consolider l'animation territoriale à destination des différents publics. Voilà un petit peu pour le topo sur : qu'est-ce que le label PH ? et puis qu'est-ce que le Pays d'art et d'histoire des Saint-Omer.

Maintenant je vais vous expliquer comment on va vers un urbanisme culturel. Vous allez voir que dans la slide de suivante, notre première préoccupation, ça a été de se faire répondre les domaines de la culture et les domaines de l'urbanisme. On n'est pas encore aujourd'hui à Saint-Omer à un urbanisme culturel en tant que tel. Finalement ça se fait en trois étapes.

On va vous évoquer la première étape. Donc avant même de se donner l'objectif de cet urbanisme culturel, faire travailler ensemble les compétences de l'urbanisme et de la culture. Finalement ça se fait sur deux grosses actions. La première c'est l'accompagnement dans la rédaction et l'animation des documents de planification et de protection du patrimoine. Je vous ai pris quelques exemples. Par exemple au niveau du SCoT, nous avons dans ce document d'urbanisme, le volet énergétique et par exemple pour toutes les questions du solaire ou de l'éolien, le volet patrimoine rentre en compte, puisque ces questions solaires et éoliennes, bref énergétiques, sont toujours arbitrées en fonction du patrimoine.

Le deuxième exemple c'est le PLUi. Nous ici à l'agence justement, on travaille sur le nouveau PLUi et le label, il faut savoir qu'il est présent dans la connaissance et le diagnostic, jusqu'à l'intégration réglementaire pour assurer une cohérence d'ensemble sur le territoire labélisé. Et puis le dernier exemple, c'est le SPR, donc site patrimonial remarquable, et PSMV, plan de sauvegarde et de mise en valeur dans les secteurs sauvegardés, qui sont gérés, arbitrés par l'agence et c'est une compétence qui est donnée à l'équipe patrimoine de l'agence. Donc ça c'était le premier exemple de transversalité. Le deuxième c'est l'accompagnement à la fois des propriétaires dans leurs travaux et puis des communes dans leurs gros projets architecturaux et urbains. Alors là encore, je vous ai mis quelques exemples.

Pour simplifier les choses, cette transversalité est finalement bien utile, dans les études pré opérationnelles en lien avec les collectivités publiques, notamment pour les restaurations de monuments, les renouvellements urbains. Par exemple, en 2020 on a ouvert la Maison de la Morinie à Théroutan. On peut aussi prendre en exemple le plan guide de composition urbaine pour le quartier de la gare à Saint-Omer. Et puis pour les privés, on a mis en place un conseil architectural sur les espères du territoire, donc nous en l'occurrence, Saint-Omer est sur la liste, ainsi que sur les sites soumis à prescription. Alors on peut passer à la slide suivante. Finalement c'est

sur Saint-Omer le deuxième stade de réflexion, c'est-à-dire que maintenant qu'on a su instaurer et qu'on a renforcé cette mutualisation des compétences, cette complémentarité, et bien on va chercher à valoriser les travaux que je vous ai précédemment montrés. Là encore plusieurs exemples de valorisation. La première ça passe par des panneaux de chantier ou encore par des expositions. Je peux vous donner comme ça deux exemples d'exposition. On a pu faire une exposition sur les différents types de paysages en Pays de Saint-Omer et cette exposition elle a repris les éléments du SCoT. Deuxième exemple, une exposition sur le patrimoine agricole qui finalement a été élaboré à partir de l'inventaire patrimonial du PLUi. Sur la slide suivante un autre type de valorisation, donc là ce sont les visites guidées. Là encore vous retrouvez différents types de visites. Vous avez d'une part les visites de chantier qui vont être assurées par des architectes ou des propriétaires. Là par exemple cette année pour les journées nationales de l'architecture, c'était il n'y a pas longtemps, mi-octobre dernier, la thématique portait sur la transition écologique et on a pu ainsi mettre à l'honneur certains projets : un éco gîte mais aussi une végétalisation et desimperméabilisation d'une cour d'école. C'est une guide conférencière qui a accompagné ces architectes pour la visite. Ce dernier projet de végétalisation de la cour d'école et bien ça s'inscrit dans le projet Cool Towns qui lui-même en fait répond à une action du PCAET. Donc il y a toujours comme ça ce lien patrimoine, culture, et urbanisme. Les visites, si elles ne sont pas faites avec des architectes, si elles ne sont pas faites avec des propriétaires privés, elles peuvent être faites aussi à deux voix, donc finalement on a un technicien de l'agence, urbaniste ou architecte et une guide conférencière, plutôt pour le voler historique et l'idée c'est de se servir de patrimoine comme porte d'entrée pour sensibiliser aux enjeux de la transition écologique à un public différent, le public au début de la culture. On a pu l'appliquer sur différents sujets, les défis de l'eau, les mobilités d'hier et de demain, la réhabilitation du patrimoine, la végétalisation de ses abords et puis l'adaptation, bien évidemment, au changement climatique. On a passé un autre petit cap. Entre la transversalité des compétences, une valorisation de ces travaux, on en est arrivé à l'organisation, à l'instauration, de gestes artistiques au service de projets urbains. Il y a eu une première tentative dans les années 2010. C'est la photo de gauche. Il y a un petit clin d'œil à la démolition du bloc de 10. Le bloc de 10, c'était un immeuble un petit peu iconique à Saint-Omer, un immeuble résidentiel qui a dû être démolit. Pour garder une trace de cette démolition, garder une trace de toute cette vie qui avait eu dans l'immeuble, on a mis en place sur 5 ans à peu près, différentes résidences d'artistes qui ont permis des collectes de mémoire et la réalisation d'un petit ouvrage qui finalement a laissé une trace de la vie qui a eu lieu dans cet immeuble. Là c'était l'intervention d'un artiste à posteriori d'un projet urbain. Après on a, en 2021, passé encore un autre cap. On a intégré dès le début des balbutiements d'un projet urbain, un geste artistique. Ça a pris cadre dans un contrat local d'éducation artistique où on a eu un projet avec un géographe qui avec des cagettes de récupération s'est installé sur une heure de jeu, en face d'une école, l'école de Mametz, et là on incitait les jeunes de cette école, à imaginer leur aire de jeux idéale. Les petits loups

finalment ont constitué leurs différents modules. Ils ont utilisé les cagettes comme des Lego géants ils ont construit leurs petits ponts ponts petites cachettes, etc. et nous derrière on a pu nourrir le projet de réhabilitation de cette aire de jeu en prenant en compte les réalisations artistiques à la fois de l'artiste et des élèves et ça a même donné lieu à un guide d'aménagement des aires de jeu. Voilà en fait où en est Saint-Omer. L'agence d'urbanisme essaye d'appriivoiser le portage de ce label, essaye de trouver une complémentarité entre les compétences et puis, petit à petit, vous voyez, on passe des caps, des échelons, et du petit panneau de chantier, on passe à l'expo de la visite, on en arrive au geste artistique.

Emma DELAUNAY : Merci beaucoup Lucie DELAHAYE. En plus c'est assez intéressant parce que la parole des enfants, on ne l'a pas forcément, on ne l'entend pas toujours, donc c'est assez riche comme initiative et on viendra aussi sur ces questions de transversalité avec Claudine COURT et Évelyne CHOUVIER mais maintenant on va surtout accueillir Paul CHANTEREAU de Rural Combo qui est une association basée à Cunlhat, dans le parc du Livradois Forez, avec une dizaine de personnes. Vous êtes architecte mais dans cette association il y a différents corps de métiers puisqu'il y a des designers, vous travaillez le bois, il y a ces questions de mise en récit et il me semble que vous travaillez sur trois projets. Je veux bien qu'on vous écoute pour vous nous les présentiez.

Paul CHANTEREAU : Bonjour toutes et tous. Très content d'être là, merci pour l'invitation. Je n'ai pas du tout de PowerPoint de compétition j'ai une image, une seule. Regardez-la bien puis après on peut se regarder entre nous. Je crois que des images on en voit déjà un peu beaucoup dans la vie. Moi je vais essayer de vous parler d'une histoire de récit de territoire, donc vous n'avez même pas besoin de vos yeux, fermez les si vous voulez. Donc oui je m'appelle Paul, j'ai une formation d'architecte. Je travaille dans cette association qui a été présentée brièvement : Rural Combo qui s'est créé en 2017. On est un collectif d'amis, amies. On ratisse un peu large effectivement sur les compétences qu'on amène dans les projets, architecture, design, conception, construction, gouvernance, gestion administrative, urbanisme, autant qu'on puisse le définir. On a un peu sur tous ces sujets en même temps : écriture, actions artistiques aussi...c'est vrai que l'on est censé parler de ça. Je vais être un peu cash. Le concept « urbanisme culturel » je ne le maîtrise pas, je n'ai pas le bagage théorique qui a été amené tout à l'heure, voire même je ne suis même pas sûr de le comprendre. J'ai l'impression qu'on emploie un pléonasme, comme si on disait « urbanisme politique » ok. Je suis à fond par contre, je suis avec vous, il n'y a pas de problème mais je vais plutôt vous parler de ce que l'on fait, vu que je n'ai pas beaucoup d'autre chose à raconter mais c'est déjà pas mal. Nous, on est basé à Cunlhat effectivement, qui a une heure d'ici, à l'est, dans le Livradois Forez, mais par contre on travaille sur deux communes limitrophes qui s'appellent Billom et Perignat sur Allier, qui sont à une demi-heure en gros à l'est de Clermont, au bord de l'Allier, vraiment un point de bascule entre la fin de la métropole clermontoise et le début du pays rural du Livradois Forez. On travaille là parce qu'on a rencontré des élus vraiment top dans ces deux

communes avec qui on a développé des projets qui nous passionnent, dans lesquels on est capable d'injecter ce qui nous fait avancer dans la vie, nos désirs, notre engagement politique, tout ça quoi, sans quoi on n'aurait jamais mis un pied dans ces projets. On a eu énormément de chance parce que au moment où tous ces projets se sont mis en place, il y a eu la création de La Preuve par 7 par Patrick BOUCHAIN. Je vois des têtes qui hochent... grand prix d'urbanisme.

On a eu cette opportunité que Patrick (BOUCHAIN) nous appuie dans le montage même des projets, nous donne un peu de légitimité, autant à nous qu'aux élus, à monter les projets dont je vais vous parler. Nous à Rural Combo ce qu'on essaie de faire c'est de favoriser l'émergence de commun sur un territoire comme celui-là, relativement rural, un commun si vous l'avez un peu vaguement la notion, de cette définition que je ne connais même pas vraiment d'ailleurs, en tout cas c'est le principe d'avoir une ressource qu'on va partager, des usagers de cette ressource et de mettre en place une gouvernance partagée de ce commun.

Ce n'est ni public ni privé et on essaie de voir comment on arrive à favoriser cette chose-là. En fait dès qu'on travaille sur la question d'aménagement spatial on est nécessairement dans une démarche où on va impliquer les usagers, habitants, habitantes ou autre, où on va travailler sur des questions de gouvernance très très en amont et du coup d'essayer de définir avec les personnes qui l'utilisent, quelle est la ressource, sa nature et du coup sa vocation de devenir, d'où ces 3 sites de projets qui pour nous font récit de territoires mais c'est notre point de vue et ce n'est pas nécessairement le cas des personnes qui le pratiquent.

On a un site qui s'appelle l'Ecopôle du Val d'Allier qui est représenté par la petite halle n°4, en bas gauche, qui est une ancienne carrière d'extraction de graviers, 140 hectares qui ont été transformés en site naturaliste avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Aujourd'hui se pose vraiment la question de l'interaction entre la nature et les activités humaines. Nous on est arrivé sur ce projet sur des questions d'aménagement vraiment d'un site de 140 hectares et aujourd'hui on travaille presque exclusivement sur des questions de gouvernance entre les acteurs qui sont en place, avec quand même encore une petite partie où on répond à des marchés travaux donc on fait la conception/construction d'un certain nombre de lots pour des maraîchers qui sont sur place.

Ensuite on a le bourg même de Pérignat sur Allier. On vient de terminer la semaine dernière une mission de 2 ans pour réaliser un plan guide en actes. Là ça a vraiment concerné l'aménagement de l'ensemble du village. Ça a été 2 ans de travail d'ateliers participatifs, de chantiers, d'aménagements temporaires, d'actions culturelles, artistiques. Il s'est passé un paquet de trucs pendant les 2 ans dont le livrable a principal est un plan guide mais en fait ce qui a vraiment émergé, c'est une nouvelle manière de faire démocratie dans un village de 1 500 habitants, comment on implique les habitants dans ce qui les concerne directement c'est à dire la transformation de leur cadre de vie, des chemins qu'ils parcourent

tous les jours pour ne parler que des choses matérielles. Le 3ème terrain d'expérimentation c'est l'ancien collège de Billon, le bâtiment qui est un peu en logotype, avec une petite chapelle, qui était le premier collège des Jésuites en France construit au 16e siècle, qui a eu de nombreuses vies et qui a été fermé dans les années 90 parce que sa dernière vie c'était un collège et le département a trouvé que c'était mieux, en tout cas moins cher, de construire un nouveau collège juste à côté donc ils ont fermé celui-là.

La ville était dans une situation de blocage, propriétaire d'un bâtiment de 7000 m2, inscrit au patrimoine, mais on ne sait absolument pas quoi en faire. Dans une démarche classique de projet il faut 25/30 millions, je vous parle des prix avant COVID, sans cette explosion des prix, des matériaux, C'était hors de portée pour tout le monde. On a appliqué à l'ancien collège du Billon le même type de méthodologie et de démarche qu'on a mis sur les autres sites c'est à dire celui de la permanence architecturale ou urbaine qui a été évoquée tout à l'heure.

On est dans le temps long sur ces projets. On a des prestations sur chacun de ces sites, jamais moins de 2 ans sur chaque projet et nous on y est à peu près à mi-temps, d'ailleurs jamais plus parce que personne ne travaille plus qu'un mi-temps dans notre structure. Ça vous donne un niveau qualité de vie, ce n'est quand même pas mal du tout, mais rien à voir avec le côté urbanisme culturel. On est parti sur ces 3 sites avec ces prestations mais nous en tant qu'association et parce qu'on investit dans les projets qu'on porte on est allé chercher des financements complémentaires parce que sinon on laissait les 3 projets un peu dans leur silo, avec leurs propres maîtrises d'ouvrage, leurs propres livrables et ainsi de suite.

Donc on est allé chercher des financements de nous-mêmes pour aller tisser du lien transversal entre ces projets, d'abord auprès de la Fondation de France qui nous soutient sur le développement d'outils de participation habitante, citoyenne, depuis 2/3 ans. On a aussi des financements de la Caisse des dépôts qui nous ont financés sur 2 exercices, d'abord pour notamment écrire des contes, les contes à re-bourg, parce qu'on est assez expert des jeux de mots je sais pas si vous arrivez à lire mais c'est hyper poilant. C'était l'idée que chaque conte raconte une chimère qu'on connaît tous un peu dans notre travail : comment on fait pour impliquer des habitants ? comment on fait pour construire avec des matériaux locaux ? et ainsi de suite, créer une sorte de mythologie de ce territoire, en distribuer gratuitement dans les deux villages et à l'entour.

On est en train de finir un projet qui est un carnet de voyage dans le futur, en 2050, sur ces trois sites de projets donc pareil, il prendra la forme d'un objet édité, distribué gratuitement aussi sur le territoire parce que notre modèle économique ne repose ni sur la vente d'objets, ni la buvette, ni rien du tout. On en profite pour le placer. Comme ça d'urbanisme transitoire bah ce n'est pas bien. On a connu les projets qui ont été décrits d'occupation de friches, on en a fait dans le passé, ce ne sont pas que des bons souvenirs, mais il faut expérimenter, il faut continuer et tester mais pour nous c'est

niet on essaie de ne plus faire ça. En tout cas on est évidemment dans une démarche qui reste expérimentale, d'où le lien avec La Preuve par 7.

A main levée, qui connaît La Preuve par 7 et Patrick BOUCHAIN ? Une bonne moitié quand même. Patrick BOUCHAIN a monté ce programme national d'expérimentation à l'échelle architecturale et urbaine, il y a 5 ou 6 ans, avec l'appui du ministère de la Culture, les ministères de la Cohésion des Territoires et la Fondation de France et ça faisait suite à ce qui a été mis en discussion à l'époque de la loi CAP (Création Architecture Patrimoine) qui avait un article qui s'appelait « le permis de faire » et qui comme beaucoup de fois dans les discussions sur les lois et leur établissement finit par à peu près ne plus rien être.

Du coup Monsieur BOUCHAIN s'est dit : non, ça ne peut pas ne pas exister, donc il a réussi à porter un projet où il s'est dit à cette échelle de territoire, on va démontrer que l'on est capable d'expérimenter par le faire et de ces expérimentations on va voir comment on arrive à faire jurisprudence et transformer la loi ou la réglementation ou la norme.

C'est un peu ça le point de départ. Nous on est là-dedans, à expérimenter potentiellement comment on peut contourner des objets de la loi, de la règle, de la norme, et essayer de faire jurisprudence à l'échelle nationale depuis notre petit Puy-de-Dôme. Sur l'ancien collègue de Billom sur lequel je travaille ça nous donne une souplesse pour discuter avec les Monuments historiques, des règles et d'une norme qui nous contraignent dans l'occupation d'un bâtiment.

Alors peut-être savez-vous que la souplesse c'est pas le sujet principal des Monuments historiques. Ça nous arrange quand même pas mal dans le contexte que je vous expliquais de ce bâtiment. Nous, on a proposé la programmation ouverte. On est sur place hyper souvent. On a ouvert d'abord trois salles et on contamine petit à petit sauf que dans les capacités d'aménagement qu'on a du bâtiment, on est hyper restreint, on ne peut pas faire un trou, on ne peut pas faire un enduit, c'est très compliqué.

Dans le monument historique il existe deux options c'est soit on retape à l'identique soit on fait un permis de construire mais pour faire un permis de construire, il faut avoir une image un peu globale. Il n'y a aucun des deux qui nous convient. On n'a pas l'image globale du projet, on ne va pas faire le PC. On ne peut pas retaper à l'identique tel que c'est maintenant parce qu'en fait c'est délabré de 25 ans d'in usage donc on est en train de créer avec les Monuments historiques et l'appui de La Preuve par 7, un outil intermédiaire qui est une sorte de permis de faire justement, au cas par cas, des aménagements pièce par pièce, lot par lot, ainsi de suite. Voilà ce que nous permet de faire l'appui de La Preuve par 7. Merci beaucoup.

Benoît BOUSCAREL : Merci Paul CHANTEREAU. On va continuer à parler du Forez. Je vais vous (re)présenter Claudine COURT et Evelyne CHOUVIER, vous êtes toutes les deux maires et vice présidentes de Loire Forez Agglomération et

vous allez nous expliquer comment vous travaillez en interdisciplinarité avec votre village et toute l'intercommunalité. Allez-y vous avez la parole je vous donne un micro.

Claudine COURT : moi je suis vice-présidente en charge de l'habitat, de l'attractivité des centres-bourgs / centres-villes et du commerce à Loire Forêt Agglomération et donc effectivement on travaille beaucoup en transversalité. Evelyne vous parlera plus de culture, moi je vais vous parler plus d'urbanisme et notamment donc dans le service habitat.

On a bien sûr notre PLH, et suite à ce PLH, nous avons initié un service Projets Urbains, au service de nos communes, pour que les communes puissent s'approprier tout cet urbanisme et savoir un petit peu où elles vont, et ne pas faire un projet au coup par coup, mais avoir une dimension plus globale et surtout de travailler le pour qui ? pour qui on le fait ? C'est la question principale et c'est vraiment ça qui a été notre fil conducteur, de dire pour qui on va le faire. Je regarde Benoit GAY qui était mon directeur à l'époque et on a bien travaillé là-dessus parce qu'effectivement c'était vraiment le fil conducteur de notre histoire de mettre les communes au cœur du dispositif, c'est-à-dire que c'est pour elles, c'est-à-dire que c'est elles qui doivent le faire, qui doivent le présenter et vraiment définir leur stratégie politique, et bien sûr avec les habitants.

Et c'est là qu'effectivement on a cherché des formes de comment on pouvait impliquer les habitants dans ces travaux. Pour ce faire, on a proposé aux communes, des animations territoriales, des travaux sur six mois environ, où là on va en commune, où il y a des résidences qui sont prévues pour effectivement faire parler les gens. Donc vous avez vu qu'on est situé et on est 87 communes donc en Loire Forez Agglomération. Et donc l'idée c'est vraiment d'accompagner les communes dans leur stratégie et de ne pas regarder au projet, mais vraiment dans sa globalité.

Quand on a commencé à construire tous ces travaux, on s'est dit : comment on va le faire ? donc la réflexion du : pour qui ? et comment aussi capter cette parole habitante ? Et c'est vraiment là où on a croisé et travaillé sur la transversalité. Tout à l'heure, quelqu'un a dit, c'est le patrimoine qui va au service de la culture, là vraiment c'est la culture qui est venue frapper à notre porte et nous a dit : attendez, on peut peut-être vous aider à faire des choses et c'est comme ça qu'on est arrivé à construire des choses dont Evelyne CHOUVIER va vous parler maintenant. Et c'est vrai quand on propose ça à des élus, on se gratte tous un peu la tête, on se dit mais où est-ce qu'ils nous embarquent ?

Même nous pour dire à nos communes, on va vous proposer de la culture, alors qu'est-ce qu'ils vont faire ? On en sait fichtre rien, on ne sait même pas où on va et même ceux de la culture nous disent, faites-nous confiance, vous verrez, on va y aller et c'est très perturbant au niveau d'un élu. Un élu des fois on lui dit : tu sais tout faire, mais ce n'est pas vrai, pas du tout, mais il a ses certitudes et remettre en question toutes ses certitudes et sans

savoir où il va, parce que c'est ça le pire, c'est qu'on ne sait pas où on va avec cette culture, ce n'est pas évident. Si jamais j'avais un message à vous faire passer, c'est vraiment ça. C'est qu'au niveau des élus ça nous bouscule, ça bouscule beaucoup les choses et je dirais même que la vice-présidente à la culture, elle va vous dire même moi au début je ne savais pas trop où on m'embarquait.

Evelyne CHOUVIER : Oui effectivement ce n'est pas facile déjà pour un élu d'avoir sa délégation, on essaye quand même de connaître un petit peu de quoi on parle et c'est vrai quand on va voir un service extérieur, ce que Claudine (COURT) n'a pas dit tout à l'heure, c'est qu'en fait on a 113 000 habitants, on a la chance sur notre agglomération de nous permettre d'expérimenter des choses. Je crois qu'au départ c'était vraiment une expérimentation, alors de par les affinités qu'on peut avoir entre élus, c'est plus facile.

Claudine COURT : On est que trois femmes vice-présidentes donc on était un peu solidaire.

Evelyne CHOUVIER : Oui tout à fait, sur 25, et on n'est pas féministe ni l'une ni l'autre mais basta. Simplement le service culture a essayé de travailler avec d'autres services que les projets urbains et on voit bien que quelquefois ça ne prend pas. J'étais vraiment désolée de l'explication de votre projet sur cinq ans et à un moment donné plus soutenu par des élus, ou pas bien compris, on le voit nous sur des villages pour lesquels on a fait toute la démarche d'accompagnement et du service culture et du service projets urbains.

Les élections de 2020 arrivent, une équipe complètement autre, qui ne s'acculture pas le projet du tout et bien voilà il capote, c'est obligé. Parce qu'il faut vraiment à la fois comprendre pourquoi on a commencé à réfléchir sur une revitalisation de centre-bourg ou de centre-ville et ça prend du temps et vous savez très bien qu'un mandat ça ne dure que six ans et qu'au bout de six ans l'équipe d'après doit en principe continuer et c'est pas toujours le cas et c'est bien dommage. Simplement au niveau du service culture on s'est mis à la disposition de nos collègues parce qu'on travaille beaucoup en transversalité et c'est vrai qu'on a voulu, je l'ai déjà entendu tout à l'heure vous l'avez évoqué, on a voulu évidemment aller recueillir la parole de l'habitant parce que c'est lui qui vit dans nos territoires, et c'est lui qui a aussi la perspective de : comment ce sera dans cinq ans, dans dix ans, dans vingt ans.

Evidemment vous les urbanistes vous avez les grands projets, les grandes lignes, c'est votre profession et vous avez toutes les capacités pour le faire. L'habitant lui il a plutôt le cœur qui parle avant tout et je crois que c'est vraiment cette parole là que le service culture permet de faire ressortir. On n'est pas plus doué élu, que technicien, que vous, mais par contre on s'appuie sur des artistes, sur des compagnies, qui elles savent aller au plus près de l'habitant, savent faire parler, parce qu'ils sont en résidence pendant trois, quatre, quinze jours, deux semaines, trois semaines ou plus et avec des entretiens en allant chercher le pain à la boulangerie, en mangeant chez l'habitant et bien ils recueillent tout un tas de petites histoires locales

et ça nous permet d'arriver à construire quelque chose de pérenne, de durable sur les années à venir. C'est vraiment cette voie participative dont on avait besoin parce que je pense qu'en étant élu on ne sait pas aller la chercher.

Claudine COURT : Oui, je crois que c'est important parce qu'ils viennent pas vers nous pour nous dire ce qui ne va pas mais pas forcément ce qui va bien et donc c'est vraiment important et ça nous aide vraiment à construire nos politiques de l'habitat et on voit que de mettre les habitants, les élus, au cœur de la démarche et bien on arrive quand même à avancer.

On a des exemples sur Chalmazel-Jeansagnière, c'est plutôt une troupe de théâtre qui était intervenue, pour un village de 500 habitants, il y en a 300 qui étaient dans la salle. Ça a été notre meilleure réussite, c'est la seule où il y avait tant de monde. Je peux aussi vous prendre l'exemple de Boisset-lès-Montrond, bon c'était une vingtaine de personnes dont 5/6 élus donc on en était moins bien et pourtant on a 1200 habitants. On arrive par ce biais là à créer des choses. Maintenant dans nos cahiers des charges on va même plus loin puisque on l'écrit à 4 mains, c'est à dire que dans nos cahiers des charges, on demande à ce que ce soit le bureau d'études qui nous propose sa propre culture.

On l'a fait donc sur Boisset-lès-Montrond puisqu'on a fait un plan guide des aménagements des espaces publics et là le bureau d'études est venu avec un designer. La première réunion je ne vous cache pas que ça a été un petit peu compliqué parce que le designer ne savait pas trop ce qu'il faisait là et puis au bout d'un moment, c'est Amandine Weber du service culture qui lui a dit « mais qu'est-ce que vous allez, vous, proposer ? » lui, ne se sentait pas légitime au départ parce qu'il voyait que le bureau d'études qui l'avait choisi ferait une restitution « mais ce n'est pas ce que l'on vous demande » il faut aller plus loin et donc c'est là que c'était intéressant parce que l'agglomération avait mis aussi de l'argent public au service de la culture. Ça a été des expériences, des expérimentations la plupart du temps.

Evelyne CHOUVIER : Ce que je pourrais rajouter simplement c'est qu'effectivement comme je viens de l'expliquer Claudine, on est obligé de temps en temps de recadrer que ce soit les équipes d'architectes, que ce soit par exemple le designer sur cet exemple là, parce qu'à un moment donné chacun part dans son coin et on ne se rappelle pas le pourquoi ? ou le pour qui ? on est là. Du coup on le sait maintenant, on se prend des petits temps de réunions pour recadrer les choses et je crois que c'est vraiment important.

On est en cours de réalisation d'un PLUI à 87 communes, sur notre territoire il existe déjà à 45, donc on va l'étendre et on va amorcer le travail avec notre collègue VP qui est en charge du PLUI. Il faut déjà le convaincre lui, on s'en est rendu compte toutes les deux, on a fait une réunion, on a senti que ça n'accrochait pas donc il va falloir qu'on rame un peu mais on est là pour ça, on sait faire, maintenant on sait faire toutes les deux. Je comprends la difficulté. Il faut d'abord convaincre les partenaires et puis effectivement dans le

monde de la culture on laisse libre cours. Bien évidemment on ne va pas brimer les compagnies artistiques qui travaillent avec nous. On ne sait pas le rendu qu'on va avoir. On l'a vu par exemple sur une de nos centralités. On a deux centralités de 16 000 habitants et il y avait une des communes qui a refusé de travailler de cette façon-là, l'autre commune a accepté et quand il y a eu le rendu, le premier adjoint a claqué la porte en disant : « ce n'est pas possible, les habitants n'ont pas le droit de dire ça », et bien si l'habitant il a le droit de dire qu'il est pas bien dans son quartier.

Ça c'était il y a quatre ans et on voit qu'aujourd'hui ce quartier-là qui est quartier prioritaire politique de la ville est en pleine rénovation. On a entendu les habitants. On a démolé une tour, ils se sont réappropriés l'espace, il y a une école nouvelle, il y a un pôle petite enfance qui va être fait en 2024 et je crois que c'est une vraie réussite. Le bailleur social qui était sur ce quartier-là a joué le jeu, mais il faut du temps. Quelques fois on est un petit peu déçu parce qu'on voudrait que ça aille un peu plus vite mais il faut du temps et aider au projet.

Emma DELAUNAY : Merci beaucoup Claudine COURT et Évelyne CHOUVIER et merci à tous les quatre de nous avoir présenté vos parcours, vos processus, vos réflexions ; je pense que ça nourrit aussi des réactions de votre côté, côté public et puis surtout là ce qu'on vient de voir c'est qu'il y a aussi des pierres qui sont posées pour travailler sur un gros boulot qu'on a à faire, la transition écologique. Je ne sais pas si vous en avez entendu parler !!! Je laisse la parole à Amandine LE CORRE.

Amandine LE CORRE : Oui on va se remettre en petit conciliabule comme on l'a fait au tout début de ce temps-là. Ce sera du coup le second et dernier temps de co-construction ensemble. L'idée c'est vraiment de prendre à pied de tout ce que vous avez attrapé aujourd'hui donc ça peut être : vous avez aimé une posture, vous avez aimé une idée, vous avez aimé une intention, vous avez aimé la thématique et de se dire comment on peut aller plus loin et moi je propose, et si on pouvait imaginer ça et d'aller un peu plus loin, dans ce que vous portez éventuellement de votre côté, enfin en tout cas voilà, comment peut-on augmenter à la fois ces projets ? ces intentions ? et d'aller un peu plus loin dans ces croisés d'art, culture, urbanisme et surtout au prisme de la transition écologique, c'est aussi une des thématiques fortes de ces rencontres FNAU.

C'est aussi par le prisme de ces projets qui ont été présentés, comment aussi peut-on augmenter la dimension transition écologique. Fanny nous a parlé du fait qu'on avait réussi à réemployer une grosse partie des matériaux de Transfert, c'est une piste mais on peut peut-être aller plus loin. Je propose donc de nouveau de vous regrouper, on se laisse pareil 5 grosses minutes et puis on refera circuler les micros pour être dans cette scénarisation de l'après au vu des enjeux d'aujourd'hui et de demain.

/...

Emma DELAUNAY : On va reprendre ensemble... Est-ce qu'il y a un groupe qui a envie de commencer ? Un groupe par ici ? Merci.

Groupe 1 : Bonjour, alors évidemment on a beaucoup aimé, je ne vais pas trop m'attarder sur tout ce qu'on a aimé mais peut-être plutôt sur les perspectives. Est-ce que ce ne serait pas mieux avec des financements qui ne seraient pas uniquement ceux de la culture ? Puisque là, alors je ne sais pas quel est le montage financier, d'où viennent les financements publics dont le projet Transfert a bénéficié mais en tout cas ce qui est sûr c'est que sur Saint-Omer et sur Loire Forez, c'est des financements qui viennent des actions culturelles, de l'EAC.

Evelyne CHOUVIER ou Claudine COURT : pas uniquement. Au niveau urbanisme, les communes participent et Loire Forez dans le cadre de son PLH participe à l'étude globale et donc la culture participe aussi par des financements.

Emma DELAUNAY : Et du côté de Saint-Omer, y a-t'il quelque chose à ajouter sur cette question-là ?

Lucie DELAHAYE : Nous on a des budgets qui sont totalement distincts. Il y a le budget de l'Agence et nous on a notre subvention de la DRAC, la Direction Régionale d'affaires culturelles pour nos projets culture, pays d'art et d'histoire. Aujourd'hui, on a vraiment une distinction très nette entre l'agence et le label sur le plan financier.

Amandine LE CORRE ? : Je peux rajouter quelque chose ? Sur la question des financements, c'est clair que l'endroit d'où viennent les financements, ça montre encore une fois les silos dans lesquels sont la plupart des institutions publiques quand elles financent ce type de projet. On parle d'argent, mais il faut parler aussi des services et des élus et de qui portent ces projets. Donc au-delà des budgets qui sont le nerf de la guerre, mais il y a aussi la question du portage et de la gouvernance.

Maud LE FLOCH : Au-delà des financements qui viendraient de la culture, ce serait de voir potentiellement s'ils ne peuvent pas venir d'autres personnes que la puissance publique. C'est-à-dire de considérer que ces démarches-là ne sont pas forcément financées uniquement par la fiscalité, mais aussi par ceux qui interviennent ensuite dans ces opérations. Quand on parle de 3000 logements, on imagine que derrière, il y a aussi des histoires de gros sous. Enfin en tout cas, c'est de se dire que ces personnes-là peuvent aussi travailler à financer ces démarches-là, puisqu'elles en bénéficient en fait, d'un certain côté, à la fin de la démarche souvent, mais en tout cas, elles en bénéficient. Ça c'était un point, mais je ne sais pas si vous voulez rebondir tout de suite là-dessus.

Fanny BROUELLE : Juste rapidement sur Transfert, on avait moitié de financement public et moitié de fonds propres, dont 25% de mécénat. Mécénat apportait par un promoteur immobilier, une banque.

Maud LE FLOCH : Peut-être pour rebondir et faire le pont avec la question des financements

: comment financer des démarches culturelles associées à un projet urbain qui ne soit pas uniquement financé par l'argent public ou que par la culture, mais effectivement que ce soit mis dans un espace contributif pour que ce soit aussi porté par un plateau d'acteurs plus large. Depuis quelques années, à travers la même loi L-CAP, relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, promulguée en juillet 2016 2017, un article 6 disait que le 1% serait élargi aux travaux publics pour qu'il puisse financer des démarches artistiques et culturelles dans l'espace public. C'était ça le postulat.

Il y a eu un rapport d'opportunités, que j'ai eu le plaisir de rédiger avec deux inspecteurs, un «culture» et un côté «développement durable» à l'époque, qui disait : on ne va pas faire le 1% artistique élargi, surtout pas, parce que le 1% artistique arrive à la fin. Il est souvent peu désiré même s'il est obligatoire sur certains équipements. Il n'y a pas de mesures coercitives, donc ce n'est pas respecté. Et puis il n'est pas en intégré dans la chaîne. De fait, l'idée plutôt d'intégrer ces démarches culturelles très en amont, avec un financement très en amont de toute la chaîne d'acteurs qui participent au projet, on l'a écrit à travers un dispositif, un protocole, que l'on a appelé la close « culture », comme les closes « insertion », comme les closes « développement durable », dans les marchés publics, dans toute la chaîne d'un projet.

C'est exactement ce que vous expérimentez, mais c'est normal, on a travaillé ensemble il y a 5 ou 6 ans. Et de mettre dans la matrice même du projet, la dimension culturelle ; une démarche culturelle financée et portée par l'ensemble de la chaîne d'acteurs. Ça peut être du financement en moyen, en numéraire, mais aussi en compétences, mais aussi en matériel, mais aussi en humain, mais aussi avec les moyens des uns et des autres, de la maîtrise d'œuvre aux entreprises. Stéfan SHANKHLAND, et il pourra en parler, a expérimenté cette dynamique-là dans le projet HQAC, Haute Qualité Artistique et Culturelle. Et donc en tout cas, effectivement, la question est judicieuse. Le plus c'est intégré, le plus c'est porté par une multiplicité d'acteurs, le plus l'inscription et l'atterrissage peut être heureux.

Emma DELAUNAY : Peut-être d'autres préconisations autour de la réorientation écologique, s'il y a ça parmi les groupes. Je vais récupérer le micro ou en faire passer un autre. Merci beaucoup, en tout cas.

Groupe 2 : On a beaucoup parlé des collaborations. On a aussi employé le terme liaison, qui avait été utilisé comme des liaisons dangereuses, mais qu'on a beaucoup aimé. On voit dans le cas de l'agglomération de Loire Forez, comment les deux services travaillent ensemble. Et aussi on avait été captivés par le projet du POLAU « Un élu, un artiste ». On se demandait, est-ce que ne se serait pas aussi intéressant d'avoir, un élu, un artiste, un habitant, et peut-être aussi un scientifique pour augmenter la dimension écologique de ces projets, un chercheur ou un écologue ?

Emma DELAUNAY : Est-ce que ça ferait fuir les élus de Loire Forez Agglomération ? ou est-ce qu'on peut réussir à les embarquer ?

Evelyne CHOUVIER ou Claudine COURT ? : Non, on n'a peur de rien. Par contre, je pense que c'est assez difficile d'intégrer l'habitant, dans les décisions qui sont prises. Nous sommes vraiment favorables à ça mais je ne suis pas convaincue que tous nos collègues soient dans les mêmes dispositions.

Evelyne CHOUVIER ou Claudine COURT ? : On voit bien quand on essaie de regarder jusqu'où on peut impliquer, est-ce qu'on va dans la collaboration ? la co-construction ? il y a plusieurs échelles. C'est vrai qu'on est quand même dans la première construction. On veut bien, qui donne leur avis. Mais après, c'est un peu difficile. On peut les entendre, mais pas forcément écouter. Donc c'est ça qui est compliqué à mettre en place. Et dans la co-construction, c'est compliqué.

Dans les petites communes, pour déjà trouver une équipe municipale, ce n'est pas si simple que ça. On voit que quand on implique les habitants, c'est ce que je disais, à part à Chalmazel où là on avait fait le plein, on a une dizaine de personnes. Et puis ce n'est pas forcément ceux qu'on a envie d'entendre. Comment le dire ? Ce n'est pas forcément celui qui va venir que l'on doit écouter finalement. C'est pour ça que la partie artistique est intéressante, parce qu'elle va chercher au-delà de ceux qui viennent. En fait c'est toujours les mêmes qui viennent. On a notre petit réseau qui vient. C'est d'aller chercher plus loin et de titiller plus ceux qu'on n'entend pas.

Evelyne CHOUVIER ou Claudine COURT ? : Dans la gouvernance de Loire Forez, on a le conseil local de développement, qui est fait avec des personnes de la société civile, et qui est consulté sur des grandes thématiques.

XXX ? Emma DELAUNAY ? : Ce qui est intéressant aussi par rapport à la présence d'un artiste dans certains espaces de concertation, de prise de parole habitante, etc., c'est sa capacité à tout entendre. Ce qui n'est pas forcément le cas d'un élu. L'habitant s'adresse peut-être aussi différemment à un artiste qu'à un élu. L'artiste va écouter différemment ce qui est dit. Il va en faire une traduction esthétique. Cette traduction esthétique peut être audible dans d'autres cercles de décision. Tout l'intérêt de parfois passer par un filtre artistique.

Evelyne CHOUVIER ou Claudine COURT ? : Ce qu'il faut quand même que vous sachiez, c'est que la parole de l'habitant fait peur à l'élu. J'emploie vraiment ces mots-là. J'en ai eu des exemples dans les manifestations de 2019 avec les Gilets jaunes, où des élus refusaient d'entendre quelqu'un qui venait demander une salle pour faire une réunion. Je trouve qu'on est dans une société, c'est grave ce qui se passe, où on n'est plus en capacité d'entendre le citoyen, quelle que soit la parole qu'il va faire remonter.

Emma DELAUNAY : Il y a la peur du débat. Paul CHANTEREAU vous vouliez peut-être réagir

à ce qu'avait dit Fanny BROUELLE ou Evelyne CHOUVIER ?

Paul CHANTEREAU : Je voulais juste rajouter en deux mots. Il y a un truc qu'on oublie, mais en fait un élu c'est un habitant à la base. Il faut arrêter cette distinction et de renforcer cette peur. Vous dites l'élu a peur de l'habitant, mais l'habitant a peur de l'institution. On l'a tous cette peur, on ne se sent plus. C'est pour ça qu'on va parler plus facilement à un artiste qu'à un élu. Mais à la base, il faut se rendre compte qu'on fait un truc assez aberrant. On n'ose plus parler à un élu qui en fait est un habitant de notre territoire comme nous.

C'est pour ça que je trouve que ces temps de participation avec des gens, il n'est pas non plus besoin de se compter sur le quantitatif, c'est le qualitatif de ces interactions qui est hyper important. J'ai vu des ateliers à 12, beaucoup plus pertinents et profonds, et à amener des choses qui vont loin, que des ateliers à 200. Je trouve que plus il y a un effet de masse et plus ce sont toujours les grandes gueules qui prennent la parole. C'est très bien des fois d'être 12, si ce n'est pas 12 élus, sinon c'est ce qu'on appelle un conseil municipal.

Emma DELAUNAY : Alors faisons peut-être venir les scientifiques dans ces questionnements. Il y a une question juste devant.

Participant 1 : Juste une remarque par rapport à la participation ou l'inclusion d'habitants dans ce type de dispositif. Il y a des expériences qui existent dans le domaine artistique et de la commande artistique, notamment de la commande type 1%, avec la société des Nouveaux commanditaires qui portent des projets de ce type. Donc c'est peut-être quelque chose qui peut être inspirant dans une démarche qui intégrerait une dimension d'urbanisme.

Emma DELAUNAY : Il y a aussi des préconisations ici, il y avait un micro que je viens de déposer.

Participant 2 : Oui, alors nous on a bien aimé la posture de Paul CHANTEREAU dans le faire, enfin, dans cette posture de faire et d'expérimenter. Après ça se retrouve dans tous les projets évidemment, mais en tout cas c'est quelque chose qu'on a beaucoup apprécié. On s'est dit aussi que peut-être il fallait changer d'échelle puisqu'il y avait beaucoup d'exemples locaux et peut-être que de desserrer la focale, ça peut être intéressant.

On s'est dit aussi qu'il y avait des questions de transmission : voir comment on capitalise, comment on transmet les différentes choses qu'on a vues, observées, dans toutes les situations. Et puis en dépersonnalisant en fait l'ensemble, faire en sorte qu'il y ait une continuité, dépersonnaliser les choses. Et puis aussi on avait la question du dé-silotage, voir comment on peut faire en sorte que les gens fonctionnent mieux ensemble. J'espère que j'ai bien tout résumé.

Emma DELAUNAY : Qui voudrait réagir dans notre assemblée, Paul CHANTEREAU ?

Paul CHANTEREAU : Ici la capitalisation, le terme

est toujours un petit problème. Mais en tout cas, effectivement, La Preuve par 7, ça a été évoqué un moment, leur site, L'École du Terrain que je vous engage à aller voir et qui documente hyper bien les projets qui sont suivis dans ce cadre-là, y compris les nôtres. Ce qui nous arrange bien parce que quand on est dans le faire, on a rarement le temps de prendre du recul, de documenter tout ça.

Et ça, c'est cool. Après, il y a toujours un point de vigilance dans le caractère répliquable et l'essaimage d'expérimentation de ce genre. Parce que nous, ce qu'on vise, c'est la singularité des projets. C'est ça vraiment qui nous porte, trouver la justesse du lieu, des habitants. Et ça nous paraît assez délicat, voire impossible, voire non souhaitable, de dépersonnaliser des projets, de répliquer exactement la même méthode à tel endroit. C'est pas du tout...

Participant 2 : Quand on parlait de personnaliser, c'est qu'on voit qu'il y a des projets intéressants qui, par exemple, quand il y a un changement d'équipe municipale, s'arrêtent. Ça, ça pose quand même un problème. Par exemple, en mettant plein de parties prenantes dans le projet, du privé, du public et plein de parties, ça crée une responsabilité commune par rapport à un projet. Donc c'était dans ce sens-là l'idée de dépersonnaliser, et du coup de travailler la transmission aussi. Une équipe arrête, il ne faut pas forcément que le projet s'arrête pour autant.

Paul CHANTEREAU : Ok, j'avais mal compris, mais là c'est très clair. Du coup, effectivement, nous, on défend un peu la posture des communs qui peut se dédouaner des temporalités politiques, mais ce qui ne veut pas dire faire sans le politique, non plus.

Emma DELAUNAY : On avait une question dans le public.

Participant 2 : Oui, bonjour. J'avais une petite question. Je trouvais que pour permettre que la transition écologique puisse aller plus loin, j'ai été intéressée, mais je n'ai pas entendu le terme de lutte contre la société de consommation. Or, aujourd'hui, de par la loi « Climat et résilience », qui notamment, à partir du 1er janvier 2024, va donner les pouvoirs de police, de publicité aux élus, comment faire pour changer les représentations sociétales autour de la surconsommation ? et pouvoir dépasser, parce que la publicité, ça fait partie aussi de notre culture, et c'est aussi un phénomène culturel.

Est-ce que ça, ce ne serait pas quelque chose sur lequel on pourrait s'attaquer ? Je pense au cas de Lyon, je pense au cas de Grenoble, au cas de Nantes, etc. Et je vous invite pour ça à aller lire aussi le rapport qu'on a soutenu. Je travaille à l'ADEME, l'Agence de la Transition écologique, avec la Fabrique écologique, la Poste, et j'ai oublié le dernier, je m'en excuse auprès de celui que j'ai oublié, sur « publicité, communication responsable, quel rôle pour les collectivités territoriales ? », parce qu'aujourd'hui, la question de la publicité et justement du rapport à la publicité, à cette surconsommation, n'est pas assez

prise en compte comme un phénomène politique, comme quelque chose sur lequel justement il y a une capacité à agir et qui peut justement avoir une implication aussi bien du point de vue de la culture que du point de vue de l'urbanisme, peut-être, et bien sûr d'autres acteurs, il y a les achats, il y a tout ça, etc. et je pense à toutes ces horribles entrées de villes ou autres, même s'il y a des choses qui se sont améliorées. Je me disais que peut-être ça, ça pourrait être une petite idée.

Benoît BOUSCAREL : Il y avait des validations là-bas, à Jardin.

Emma DELAUNAY : Qui veut se saisir de cette réponse, peut-être Stéfan SHANKHLAND ? On ne vous a pas encore entendu aujourd'hui ?

Stéfan SHANKHLAND : Oui, non, ça va être dur, cette réponse-là, mais je crois qu'il y a un enjeu qui est peut-être sous-jacent à ça. C'est : qu'est-ce qu'on se fait individuellement et collectivement comme représentation ? comment est-ce qu'on arrive à se projeter dans ce qui n'est pas encore là ? Et l'artiste n'est vraiment pas que là pour produire des représentations de choses qu'on sait déjà, mais peut-être aussi pour travailler avec des scientifiques, des politiques, des habitants, des urbanistes, etc., pour arriver à fabriquer des nouvelles représentations.

Qu'est-ce que c'est que d'être dans un monde en transition ? un monde en mutation ? un monde en changement ? parce qu'on n'est pas bon, on est vraiment mauvais en général, pour arriver à se représenter le fait qu'on est dans un processus. Et ça, cette question de représenter le processus, peut-être que c'est une compétence que les artistes peuvent avoir. C'est un peu décalé comme réponse à la publicité, mais des nouvelles représentations.

- : C'est vrai que c'est compliqué, parce qu'aujourd'hui, artistes, publicités. Qu'est-ce qu'on entend par la culture ? Je crois que quelqu'un a dit : c'est quoi la définition de la culture ? C'est vrai que c'est un grand débat, donc là on peut repartir pour toute la nuit. Je m'en excuse, mais c'est vrai que c'est un sujet. Aujourd'hui justement, comment peut-on faire dialoguer entre eux, à la fois des artistes, mais aussi tous les artistes, ceux du jeu vidéo, ceux des artistes qu'on ne voit pas nécessairement, ou de l'underground. Je trouve que justement, s'ouvrir aussi à d'autres perspectives peut mettre en avant, peut-être, une autre façon d'habiter l'espace.

Emma DELAUNAY : On va poursuivre avec vous, Stéfan SHANKHLAND.

Participant 3 : Vous permettez, j'avais un petit truc à dire. C'était pour aller effectivement dans le même sens que ce que vous venez de dire. Je voudrais dire que tout ce que vous nous avez présenté est très bien. Ce que j'aurais souhaité, c'est que vous nous racontiez l'histoire. Je vais faire un appel à l'optimisme. Parce que depuis qu'on est arrivé à Clermont-Ferrand, charmante ville au demeurant, on entend des trucs qui sont un peu plombants, que ce soit de la part des intervenants ou même des artistes. On est dans quelque chose qui quand même sur nos épaules pèse. Je vous

rappelle que, comme disait KEYNES, à long terme, on est tous morts. Donc d'ici là, on pourrait faire des trucs un peu sympas. Donc, qu'est-ce qu'on va se raconter comme histoire collective des transitions ? Parce que là, on est en train de se dire, on va se fouetter, avec de la silice de préférence, comme dans tous pays chrétiens pour expier nos péchés, la publicité, la surconsommation, tout ça. Est-ce qu'on pourrait à un moment essayer de faire des transitions en embarquant tout le monde vers quelque chose de positif ? Parce que si on ne fait pas ça, alors il va y avoir de très fortes résistances de la part de nos concitoyens, d'ailleurs des résistances individuelles et collectives. Je crois que notre façon de nous raconter l'histoire n'est pas assez bonne. Ça, c'est du Rob HOPKINS. Mais c'est vraiment ça dont il s'agit. Si on n'arrive pas à embarquer l'ensemble de la société vers quelque chose de positif, si chacun doit expier des péchés, alors nous n'arriverons pas à faire des transitions.

Emma DELAUNAY : Et bien je vous remercie parce que vous me faites une transition vraiment parfaite pour Stéfan SHANKHLAND. On va avancer dans notre temps. Et donc Stéfan, vous êtes artiste plasticien, vous êtes aussi maître de conférence à l'ENSA à Nantes et pour vous, il faut aller au-delà des transdisciplinarités, vous parlez même de post-disciplinarités, il faut aussi arrêter de se dire qu'il y a juste un croisement entre l'art, l'urbanisme et l'écologie.

Stéfan SHANKHLAND : Merci. Alors ça va être difficile mais je vais essayer. Peut-être juste commencer par cette tribune qu'on a sorti la semaine dernière. C'est « artiste, architecte, urbaniste, écologue, oser la post-disciplinarité ». Donc c'est dans le « oser la post-disciplinarité », c'est quand même une injonction ou une proposition à aller. Ne nous faisons pas plomber par l'ensemble de ce qui dysfonctionnerait ou de ce qu'on pourrait critiquer parce qu'effectivement c'est infini. De se projeter dans un après, ça demande un effort, d'imagination, de courage, oser, oser quelque chose. Et donc la tribune qu'on a écrite est une invitation ; et vous êtes tous invités à la lire et à la signer, je vous donnerai les informations pour pouvoir la lire si vous ne l'avez pas fait ; à venir dire : oui, nous on pense que c'est possible qu'en croisant différemment des compétences que nous avons, d'arriver à des réponses que nous n'avons pas encore. C'est un peu ça le pari.

Alors juste pour donner quelques informations concernant d'où je pars. Alors oui je fais partie de cette constellation de l'urbanisme culturel. J'étais auprès de l'Académie d'urbanisme culturel quand elle a été créée avec un autre parcours qui est celui d'un artiste. Je vous le fais très très rapidement. Je pense qu'on l'oublie un peu, les artistes ont un risque de par leur formation, à être dans une espèce de vase qui est celui de on est artiste en référence et en relation avec un monde qui est le monde de l'art et on fait de l'art pour ce monde-là, pour nos pairs, etc. Comme on l'est tous dans nos disciplines respectives où en fait on s'adresse principalement finalement à ceux qui peuvent nous faire monter dans la discipline dans laquelle on est. Le petit risque c'est qu'on risque de séparer la notion de monde, monde de l'art,

du monde tout court, le reste du monde. Et ça ça pose quelques problèmes à terme puisque tout le monde se sent un peu aliéné, les artistes comme les publics, comme les commanditaires etc. On a des problèmes. Et donc la question de : comment fait-on quand on veut chercher à créer des liens ? des ponts ? des interactions entre le monde tout court et le monde de l'art pour créer ces conditions là ? Alors l'histoire de l'art est fantastique. Il y a énormément d'exemples de stratégie de comment les artistes s'y sont pris pour sortir de l'atelier, pour faire rentrer le monde dans l'atelier, pour faire participer des gens qui ne sont pas des artistes à leur processus de création etc. Donc rien n'a jeter là-dedans. On va reconvoquer l'ensemble de ces logiciens et les remettre en marche.

Pour ma part, la question est venue par le biais de l'art dans l'espace public. Qu'est-ce qu'on peut faire pour que l'art dans l'espace public ne soit pas simplement la récréation du monde de l'art dans l'espace public ? Donc la question du musée à ciel ouvert, du socle dans l'espace public. Oui mais ce n'était pas ça qu'on cherchait. On cherchait justement à sortir du monde de l'art en entrant dans le monde et en créant une situation d'interaction et finalement une situation d'apprentissage. Parce que je crois que l'artiste n'est pas que dans cette perspective de : je veux montrer au monde ou je veux dire au monde.

C'est : je m'ennuie dans mon atelier, je n'apprends plus rien de moi-même, j'ai besoin d'être dans une situation où il va y avoir du feedback. Et donc l'espace public et le monde en général c'est l'endroit du feedback, c'est l'endroit de l'interaction. Comment faire en sorte pour que l'atelier, le lieu de production, le lieu de monstration se fasse dans cette arène publique ? dans l'espace public ? Pour la faire très courte, après différentes expériences, la question de la mutation est devenue un sujet qui m'intéressait énormément parce que je crois qu'il permet de faire quelque chose qui est de l'ordre du croisement entre le processus artistique qui est un processus itératif qui évolue, etc. et le monde en mutation, lui aussi, est un truc en cours.

Si on comprend qu'est-ce que c'est qu'un processus de création itératif, on peut aussi comprendre, en tout cas se trouver des acquantances avec des situations de transformation, elles passent par des épreuves, par des phases, etc. Est-ce qu'on peut faire des synergies, créer des rencontres ? Et plus particulièrement, je me suis intéressé à des situations de mutation urbaine et la question était en 2006-2007, comment est-ce qu'on fait pour qu'un chantier, une ZAC, une transformation urbaine, devienne un atelier ? c'est-à-dire un lieu d'expérimentation, un lieu de création, un lieu de production, un lieu de monstration, un lieu itératif, où on essaye des choses, on les fait, elles marchent, elles marchent pas et où on n'est pas seul en train de le faire, mais on est en train de le faire avec l'ensemble des acteurs de la transformation urbaine et l'ensemble des gens qui sont concernés par une transformation urbaine, citoyen, habitant.

Ça a donné lieu à une démarche qu'on a appelé le HQAC. Alors pourquoi un artiste devient à l'initiative d'un truc aussi administratif qu'une

démarche HQAC ? Moi je me suis rendu compte à un moment que quand je parlais à des urbanistes, à des élus, à des agences d'urbanisme, des aménageurs, des promoteurs, quand je leur parlais d'une approche sensible, de la transformation urbaine, et qu'on pourrait expérimenter, etc., tout le monde me regardait comme ça, ok, on comprend ce que tu dis, mais nous, quand on va en parler à notre DG, à notre président, à notre maire, ça ne va pas du tout fonctionner. Il faut qu'on arrive à créer quelque chose qui ressemble à un cadre dans lequel on est tous rassuré, même si on ne sait pas ce que ça va produire, il faut qu'on ait le cadre. Et donc on s'est mis à réfléchir très créativement sur quel serait ce cadre idéal qui permet de faire croiser différents champs disciplinaires, différentes pratiques, différentes façons de faire, ceux qui viennent du registre de l'art et de la culture, ceux qui viennent du registre de l'architecture, de l'urbanisme, du design, enfin du paysagisme, on va dire, et aussi ceux qui relèvent de cette compétence particulière qui est celle du processus.

Et je crois que, en 2006-2007, on se disait les choses d'une façon particulière, on disait « développement durable ». Pourquoi « développement durable » ? Parce qu'il y avait la démarche HQE par exemple à l'époque, une démarche, d'accord, la notion de démarche, qu'on puisse dire qu'on peut être dans quelque chose d'itératif, on ne sait pas tout au début, mais on s'engage dans une direction, et qu'au fur et à mesure, on va comprendre, on va prendre des décisions, et on va être plus intelligent à la fin, etc.

Donc, comme on introduit des notions de démarche, dans des processus de croisement entre création artistique et fabrication de la ville. Je ne vais pas rentrer dans le détail, mais peut-être saisir, un des projets qu'on a fait à l'intérieur du prototype de la démarche HQAC qui se fait pendant 12 ans sur une ZAC à Ivry-sur-Seine, en région parisienne, ZAC du Plateau, un projet qui s'appelait Trans305. À l'intérieur de ce projet, en fait, ce qu'on s'est dit, c'est que toutes les phases d'une ZAC, que ce soit la concertation, la surveillance des friches, la démolition des immeubles, la dépollution des sols, l'excavation, les chantiers de construction, la livraison des espaces publics, etc., etc.

Toutes ces différentes phases étaient des processus qui mettaient en jeu, des gens, de la matière, des outils, convoquaient des imaginaires, et en tous les cas, faisaient surgir des réalités qu'on n'avait même pas imaginées qui existaient, et que tout ça, n'était non pas de la ressource à exploiter, mais l'opportunité de se rencontrer différemment et de devenir créatif, inventif, dans chacune de ces situations. On a développé et porté et produit une trentaine de projets qui vont du web documentaire « l'œuvre d'art pérenne dans l'espace public », à l'architecture expérimentale, des éditions, etc., etc. C'est trop long. Un des projets qui est resté et qui est devenu un peu emblématique, dans le sens où on a pu le continuer au-delà de la situation dans laquelle on était, c'était le Marbre d'ici, et là je vais faire très vite... Donc, un protocole, ça c'est à force d'avoir passé trop de temps sur les chantiers et sur les accès, il y a un phénomène qui est récurrent, qui

est universel, qui est fascinant, qui est dramatique et qui est problématique, c'est le moment de la démolition, et en particulier de l'habitat, mais pas que. Démolition d'immeuble, collecte, tri des gravats, concassage, tamisage, gravats concassés plus ciment, nouveau béton recyclé, coulé en strates, remis en jeu dans le nouvel espace public, ou dans les constructions à venir.

Ça c'est un protocole totalement itératif, on a mis deux ans à le développer en testant, etc. et je vous le montre en image, parce que c'est vraiment le faisant qu'on a compris. Qu'est-ce qu'on peut faire pour récupérer des gravats qu'on a discuté avec l'entreprise de démolition ? c'est quoi nos outils ? qu'est-ce qu'on... On peut aller chez KILOUTOU, on en loue un, un peu plus gros, ou bien on regarde juste à côté de nous, il y en a qui en ont des beaucoup plus opérationnels que nous, on va travailler avec eux...

Ça nous produit une matière première secondaire, c'est le terme technique, en gros c'est du gravat concassé, trié au préalable, qui nous donne des granulats et des pigments qu'on va mélanger et qu'on va recouler, ce qui nous fait un béton recyclé, teinté dans la masse, selon la nature des gravats qu'on a récupérés, concassés, transformés en piment, on va pouvoir les recouler en strates, ça fait des sortes de nouvelles géologies anthropiques qui sont faits avec les déchets de notre propre activité de production de consommation, production de déchets, mais qu'on va remettre en jeu et trouver une place à cet héritage, ce patrimoine ordinaire, patrimoine négatif peut-être, mais on va le faire revenir dans le monde positif, pas simplement vertueux, mais il avait vocation à disparaître de notre vue, de nos espaces, etc. On le fait revenir dans un espace et on lui redonne une place.

Ça c'est différentes situations de mise en œuvre, création d'espaces publics, avec un statut hybride, c'est là-dessus que je veux en venir. Là ce qu'on voit c'est 400 logements qui viennent d'être construits, livrés autour d'un nouvel espace public, 7000 m² minéral, au milieu duquel il y a 250 m², 20 tonnes de gravats qui ont été concassés, transformés en matière première secondaire, teintés dans la masse, et mis en œuvre dans cet espace central. Le statut de cet espace central, celui où on voit un peu des vagues comme ça, est un statut d'œuvre d'art parce qu'on n'avait pas le droit en France de mettre en œuvre des matières premières secondaires, c'est des matériaux non certifiés, mis en œuvre dans l'espace public, aucune assurance va couvrir l'entreprise qui va le faire, etc.

Donc on va convoquer le statut d'œuvre d'art pour pouvoir faire ce qu'on n'a pas le droit de faire, mais qu'on devrait tous faire et qu'on est tous d'accord qu'on devrait faire. Donc l'art ça sert peut-être aussi à ça, à faire ce qu'on sait qu'on doit faire mais qu'on n'a pas le droit de faire. Vous en trouverez plus d'autres projets, d'autres formats, etc. sur ce qui est devenu une démarche finalement. Et je trouve que ce qui est assez intéressant, c'est qu'on a dépassé peut-être le concept d'œuvre d'art, d'objet d'art, même si moi je le trouve très intéressant, etc. pour se dire, peut-être que ce que l'art a apporté à des situations de mutation urbaine, ce sont

des démarches plutôt que des objets, en plus ou en moins, des démarches qui embarquent notre héritage matériel, positif et négatif, le patrimoine volontaire, involontaire, noble ou ordinaire, l'ensemble des personnes qui sont compétentes, incompetentes, pour, contre, qui habitent ou qui travaillent dans ces situations, dans un système qui a pour moteur la création de quelque chose qu'on n'a pas encore fait.

Et ça, si on le regarde, si on dé zoom et qu'on ne le prend plus du point de vue de l'artiste que je suis, ça a des noms, ça peut s'appeler la transdisciplinarité, ça peut s'appeler la post-disciplinarité. En tous les cas, c'est : comment est-ce qu'on fait, d'un point de vue d'ingénierie, d'un point de vue de création, processus de création, d'un point de vue de la commande, pour que ces compétences qui vont dépasser les silos, ça c'est une œuvre d'art, ça c'est un espace public, ça c'est un bâtiment, ça c'est un déchet, ça c'est un processus de participation et ça c'est une concertation, de dire qu'en fait on peut enchaîner ces choses-là, les remixer et faire que ce soit une chose assez organique, finalement, qui occupe une temporalité, qui est la temporalité de la mutation. Et au-delà de la mutation urbaine, à un endroit en particulier, une ZAC, etc., en fait on commence tous à se rendre compte, nous sommes collectivement embarqués dans une situation de mutation.

Il faudrait peut-être aussi qu'on se dise : tiens, il y a peut-être collectivement à se faire des commandes, qui est : comment est-ce qu'on fait projet avec cette mutation en cours, pour pouvoir mobiliser un ensemble d'énergie, de compétences, de savoir-faire, de moyens, etc., pour se mettre très créativement, à embarquer dans une forme de design ou de création itérative, où on se prend un sujet à un endroit bien spécifique, on regarde c'est quoi les ingrédients, c'est qui les acteurs, etc., et on est créatif là-dessus, c'est-à-dire qu'on invente des choses qu'on n'a pas encore fait.

Et donc la tribune, qu'on s'est proposé de faire, plutôt que de dénoncer, ou plutôt que d'encenser certains projets plus que d'autres, ça a été long parce que c'est un projet collectif, il y a des scientifiques, des gens qui ont eu des responsabilités politiques, il y a des critiques d'art, il y a des architectes urbanistes qui ont participé à la co-rédaction de cette tribune, mais plutôt aller se projeter, artistes, architectes urbanistes, écologues, oser la post-disciplinarité.

On a pris un exemple. Il y a une slide qui est passée tout à l'heure, c'était Floating University Berlin. On a pris sciemment un exemple qui est à l'étranger, non pas pour dire on fait mieux à l'étranger, mais ça évitait de choisir un projet français, pourquoi celui-là plutôt qu'un autre. On a choisi Floating University aussi, parce que c'est un projet qui a été Lyon d'Or à Venise il y a 2 ans, à la Biennale d'Architecture, et qui a eu le New European Bauhaus, un prix, cette année, pour dire qu'on est à peu près tous d'accord que c'est bien, c'est ce qu'on devrait faire. Si on regarde ce que fait Floating, Floating c'est poser une question, Floating University Berlin, je n'ai pas besoin de montrer des

images, ils ont posé une question qui est : comment nous formons-nous aujourd'hui ? nous architectes, urbanistes, citoyens, élus, comment est-ce qu'on se forme au défi du XXI^e siècle face auquel on est et face auquel on n'a pas encore trouvé des réponses ? Et la réponse qu'ils font c'est en se mettant dans une situation où ces enjeux existent, et en faisant projet dans ces situations-là, nous nous formons à ces situations. Donc c'est à la fois une école, c'est un projet, c'est un projet artistique, c'est un projet d'aménagement urbain, c'est tout à la fois.

On peut dire c'est le grand n'importe quoi, mais en fait c'est exactement cette idée que dans une situation nous pouvons être acteurs, nous pouvons être en train de nous former, et nous pouvons être en train de créer des modèles qui sont utiles pour ensuite être exportés, non pas pour refaire la même chose ailleurs, mais pour dire on a une méthodologie de travail qui elle est exportable. On fait 3 demandes, ce n'est pas des demandes, mais c'est vers quoi est-ce qu'on pourrait ou on souhaiterait aller ?

C'est comment est-ce qu'on fait pour que, en France, on puisse recenser, valoriser les pratiques et les initiatives qui œuvrent non pas à la marge de l'urbanisme, à la marge de l'art, à la marge de l'écologie, mais précisément à l'endroit du croisement, de l'intersection de ces 3 zones, disciplines, si on veut : la création contemporaine, la culture, l'urbanisme et l'architecture, les enjeux écologiques. Il existe un ensemble de projets qui sont très divers, portés par des acteurs très différents les uns des autres, à des échelles différentes, mais ils sont précisément à cet endroit-là. Il faudrait qu'on les inventorie, qu'on les porte à connaissance, qu'on comprenne qu'il y a quelque chose de spécifique à cet endroit.

Deuxième proposition, qui rejoint la question de : comment nous formons-nous à faire projet à l'intersection, art/culture, urbanisme, écologie. C'est une question qu'on devrait se poser dans des instituts qui ont en charge l'enseignement supérieur, la recherche, mais aussi on peut se poser : comment des situations ordinaires peuvent devenir des écoles, des lieux de formation, des lieux d'apprentissage. C'est collectivement et individuellement on a besoin de se former à ça, il faut créer les conditions de ces formations. Et le troisième point, c'est on a quand même un problème. C'est que quand on est porteur d'un projet qui se situe précisément à l'endroit de l'interaction, écologie, urbanisme, art. On va voir d'abord le ministère de la Culture qui nous dit, ouah c'est chouette, mais ce n'est pas vraiment de l'art, c'est mélanger à d'autres choses, il vaudrait mieux aller voir du côté de l'urbanisme.

On va voir l'urbanisme qui nous dit, mais nous on n'a pas la compétence culturelle, vous êtes un artiste, vous êtes une équipe qui, et puis ça nous dépasse assez largement, allez voir peut-être le ministère de la Transition écologique, qui eux vont nous dire, bon ben c'est bien, mais ça va produire quoi ? Comment ça répond aux différents tableaux Excel qu'on a mis en place pour pouvoir évaluer si c'est bien un projet écologique ou pas. Donc vous avez compris la situation, c'est qu'en fait, on se fait

promener. Les projets de ce genre, là, marchent, parce qu'il y a des personnes qui sont surmotivées et qui travaillent, lui dit, à mi-temps, mais avant d'être à mi-temps, il n'était pas à mi-temps. Bref, on a une demande qui est celle de : est-ce que c'est possible de créer un endroit, on ne va pas demander un ministère du monde en mutation, mais c'est quand même ça qu'il faudrait quelque part, qui est fondamentalement transdisciplinaire ou post-disciplinaire, qui comprend que c'est là qu'on est en train de travailler, qui comprend que c'est un ensemble de compétences qu'il faut, et un ensemble de moyens qu'il faut pour que ces choses-là adviennent.

Et si on est en train de dire, et on est tous d'accord, il faut passer à l'étape d'après, il faut que, il faut que sinon on va se prendre le mur, mais il faut qu'on crée la case qui dit : nous, on est là pour soutenir des projets qui se font à l'intersection écologie, art, urbanisme. C'est le sigle EAU. Et si vous pensez que c'est ça qu'il faut qu'on fasse collectivement, on vous invite à lire cette tribune. Mais si vous avez sur Libération, forum, artiste, architecte, urbaniste, écologue, oser la post-disciplinarité, vous tombez sur l'article et à la fin, si vous voulez signer, vous mettez votre nom, votre fonction et la signature rentre.

Benoît BOUSCAREL : Merci beaucoup Stéfan SHANKHLAND. Quand on va laisser la slide pour les photos.

Emma DELAUNAY : Un mot de synthèse Amandine (LE CORRE) peut-être, avant de se quitter ?

Amandine LE CORRE : Oui. Alors on a trois minutes parce que le plateau doit changer parce que nous avons une master class qui arrive juste après nous. Je vais être extrêmement brève. Moi, ce que j'avais l'impression, c'était que le leitmotiv de cet après-midi-là, c'était la question du lien, la question du faire ensemble, la question aussi de pouvoir rassembler autour de la table différentes voix avec un X et de les faire tout entendre, qu'on soit artiste, qu'on soit habitant, qu'on soit élu, qu'on soit technicien, qu'on soit urbaniste.

En tout cas, peu importe notre casquette. L'idée c'est d'entendre ces voix-là et de les écouter, de les prendre en compte et d'ouvrir les voies. Cette fois-ci, es, c'est-à-dire on ouvre les voies, on synchronise les voies, on pousse des portes et c'est en chemin faisant qu'on va réussir à construire ce monde en mutation. On l'a vu aussi hier, les choses sont en train de se jouer un peu aujourd'hui. Et l'idée c'était surtout de vous donner de l'élan. Je voulais reprendre le côté positif, c'était aussi vous dire mais allez-y, testez aussi. On voulait vous partager des expériences, saisissez-vous en de votre côté.

Faites fleurir sur vos territoires, des expérimentations, n'hésitez pas. Et vous encouragez aussi à tester, urbanisme culturel ou pas, effectivement. Peut-être que l'on ne s'approprie pas ce mot là mais en tout cas de pouvoir joindre tous ces mondes. Laissez-vous tenter. Et juste aussi, l'idée c'est de pouvoir partager, continuer à partager. Tous les intervenants et intervenantes seront au niveau du Refuge. N'hésitez pas si vous

avez encore des questions. Vous avez également la compagnie Ici Même, qui est également au niveau du Refuge, qui pourra attraper vos témoignages et pourra les retranscrire de façon peut-être plus artistique. Et donc je vous souhaite une bonne poursuite et peut-être une bonne masterclass à venir.



